

8 juin
au 22 juin
2022

Plan d'actionnariat salarié 2022

I'M IN!



L'ORÉAL
WWW.INVEST.LOREAL.COM

sommaire

03.

LE MESSAGE DE
NICOLAS HIEROMIMUS

04.

L'ORÉAL EN BREF

06.

COMPRENDRE LE PLAN
D'ACTIONNARIAT
SALARIÉ L'ORÉAL

09.

PARTICIPER AU PLAN
D'ACTIONNARIAT

10.

LES CONDITIONS
DE SOUSCRIPTION

11.

LE CALENDRIER
DE L'OFFRE

En raison des sanctions actuellement imposées par l'Union européenne, les citoyens ou résidents de Russie ou de Biélorussie qui n'ont pas de résidence légale ou de citoyenneté dans l'Union européenne ne peuvent pas participer à cette offre.



“ Notre Groupe a su sortir renforcé de la crise sanitaire et notre modèle est équilibré tant en termes de divisions que de géographie et de catégories. ”

NICOLAS HIERONIMUS
Directeur Général

Chers L'Oréaliens,

En 2018 comme en 2020, sous l'impulsion de Jean-Paul Agon et de l'ensemble du Comité Exécutif, le Groupe a souhaité vous proposer de devenir actionnaires¹ en achetant des actions de notre entreprise à des conditions privilégiées. Ces deux plans ont permis à un nombre cumulé d'environ 30 000 collaborateurs de témoigner de leur attachement mais aussi de leur confiance dans le devenir, la croissance et les valeurs du Groupe L'Oréal.

C'est forts de votre confiance que nous sommes heureux de vous proposer à nouveau de vous associer à la réussite et au développement financier comme extra-financier de L'Oréal. Vous avez ainsi la possibilité de rejoindre une formidable aventure collective qui s'inscrit pleinement dans votre action du quotidien dans vos métiers respectifs : créer la beauté du futur et définir les contours du L'Oréal de demain à travers les transformations digitales, technologiques et environnementales.

Notre Groupe a su sortir renforcé de la crise sanitaire et notre modèle est équilibré tant en termes de divisions que de géographie et de catégories.

Enfin, au-delà de notre performance financière, votre engagement permet à L'Oréal de participer à un dessein commun, notre raison d'être : Créer la beauté qui fait avancer le monde.

Cette troisième opération s'inscrit cette année dans un périmètre étendu (64 pays² contre 52 et 57 respectivement en 2018 et 2020).

Chers L'Oréaliens, ma conviction la plus profonde depuis que j'ai l'honneur de servir comme Directeur Général du Groupe est que la richesse de notre entreprise, c'est vous.

Je formule le vœu que cette offre rencontre, à nouveau, un large succès auprès de vous tous.

Je vous remercie de votre engagement et de votre confiance dans notre aventure collective.

L'Oréal en bref

L'ORÉAL, LEADER MONDIAL DE LA BEAUTÉ

Depuis plus de 110 ans, L'Oréal, leader mondial de la beauté, se consacre à un seul but : réaliser les aspirations de beauté des consommateurs dans le monde entier. Notre raison d'être, créer la beauté qui fait avancer le monde, définit notre vision de la beauté, inclusive, éthique, généreuse et responsable. Avec un portefeuille de 35 marques internationales et des engagements sociaux et environnementaux ambitieux partagés à travers notre programme L'Oréal pour le Futur, nous offrons à nos consommateurs partout dans le monde, le meilleur de la beauté en matière de qualité, d'efficacité, de sécurité, de sincérité et de responsabilité, tout en célébrant la beauté dans son infinie diversité.

Avec 85 400 collaborateurs engagés, une présence géographique équilibrée et dans tous les canaux de distribution (e-commerce, marché de la grande consommation, grands magasins, pharmacies et parapharmacies, salons de coiffure, travel retail et boutiques de marque), le Groupe a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 32,28 milliards d'euros. L'Oréal s'appuie sur 20 centres de recherche répartis dans 11 pays et une équipe dédiée à la Recherche & Innovation de 4 000 chercheurs et plus de 3 000 professionnels de la Technologie, pour inventer le futur de la beauté et devenir le champion de la Beauty Tech.

LES CHIFFRES CLÉS 2021



**1^{ER} GROUPE
COSMÉTIQUE
MONDIAL**



**85 400
COLLABORATEURS**



**PRÉSENT
DANS PLUS DE
150 PAYS**



**1 MILLIARD D'EUROS
DÉDIÉ À LA RECHERCHE
ET INNOVATION**



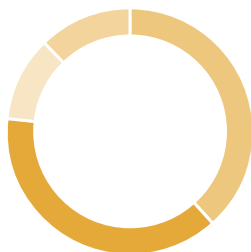
**UN CHIFFRE
D'AFFAIRES DE
32,28 MILLIARDS
D'EUROS**



**35 GRANDES
MARQUES
INTERNATIONALES**

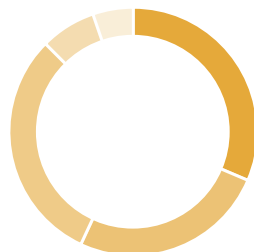
RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2021

PAR DIVISION



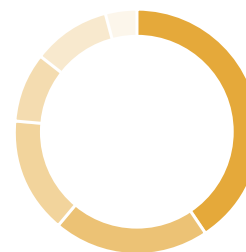
- **38,2 %** L'ORÉAL LUXE
- **37,9 %** PRODUITS GRAND PUBLIC
- **12,2 %** COSMÉTIQUE ACTIVE
- **11,7 %** PRODUITS PROFESSIONNELS

PAR ZONE
GÉOGRAPHIQUE



- **31,5 %** EUROPE
- **30,5 %** ASIE DU NORD
- **25,3 %** AMÉRIQUE DU NORD
- **7,2 %** SAPMENA-SSA³
- **5,5 %** AMÉRIQUE LATINE

PAR MÉTIER

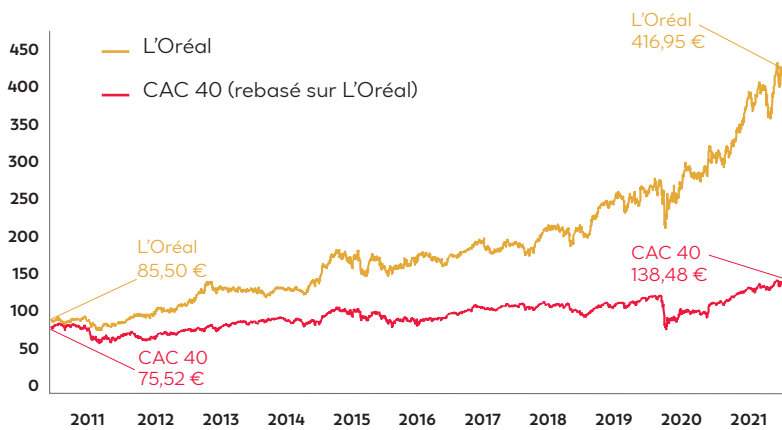


- **40,2 %** SOIN DE LA PEAU ET SOLAIRES
- **20,5 %** MAQUILLAGE
- **15,1 %** SOINS CAPILLAIRES
- **10,9 %** PARFUMS
- **9,3 %** COLORATION
- **3,9 %** AUTRES⁴

³ Asie du Sud, Pacifique, Moyen-Orient, Afrique du Nord et Afrique subsaharienne.

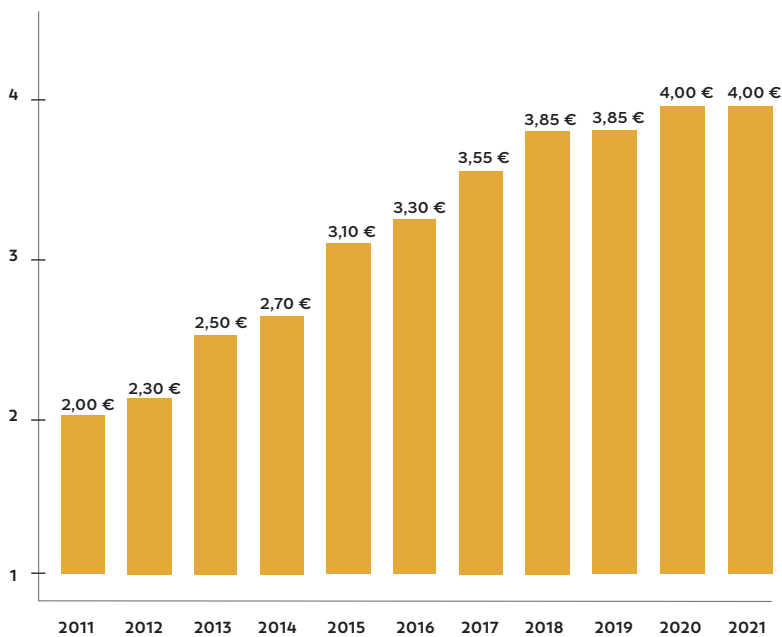
⁴ « Autres » intègre les produits d'hygiène ainsi que le chiffre d'affaires réalisé par les distributeurs américains avec les marques hors Groupe.

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION L'ORÉAL EN € ENTRE 2011 ET 2021 (31/12/2021)



Source : Thomson Reuters Datastream

ÉVOLUTION DU MONTANT DU DIVIDENDE UNITAIRE EN € ENTRE 2011 ET 2021



Le dividende est une partie du bénéfice net du Groupe qui, sur décision de l'Assemblée Générale, est distribuée aux actionnaires. Les dividendes passés ne préjugent pas des dividendes futurs.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE 2011 À 2021 EN MILLIARDS D'EUROS

2021	32 288
2020	27 992
2019	29 873
2018	26 937
2017	26 024
2016	25 837
2015	25 257
2014	22 532
2013	22 124
2012	21 638
2011	20 343

Avertissement : les performances passées ne présagent pas des performances futures.

L'Oréal publie périodiquement des documents d'information, notamment de nature financière, sur son site internet (www.loreal-finance.com). Vous êtes invité(e) à consulter ces documents qui contiennent des informations importantes relatives, entre autres, à l'activité de la société, sa stratégie et ses objectifs, aux facteurs de risques inhérents à la société et à son activité, ainsi qu'à ses résultats financiers.

Comprendre le plan d'actionnariat salarié

UN INVESTISSEMENT EN ACTIONS L'ORÉAL, VIA LE FCPE, DANS LE CADRE DU PLAN INTERNATIONAL D'ACTIONNARIAT SALARIE

Dans le cadre du nouveau plan d'actionnariat salarié de L'Oréal, il vous est proposé d'acquérir des actions L'Oréal à des conditions privilégiées via le Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)⁵ « L'Oréal Employee Share Plan Relais 2022 ».

Ce fonds relais a pour objet de recueillir les souscriptions des salariés et a vocation à fusionner

à l'issue de l'augmentation de capital avec le FCPE « L'Oréal Employee Share Plan ». Suite à la fusion de ces deux fonds, vous détiendrez des parts du FCPE « L'Oréal Employee Share Plan ».

Le FCPE « L'Oréal Employee Share Plan » est un support de placement collectif réservé aux salariés du Groupe qui

souhaitent investir en actions L'Oréal. Chaque salarié recevra un nombre de parts du compartiment proportionnel à son investissement.

Un Conseil de surveillance composé de salariés et de représentants de L'Oréal est chargé de l'examen de la gestion de ce FCPE⁶.

LES AVANTAGES DE L'OFFRE

Une décote de 20 %

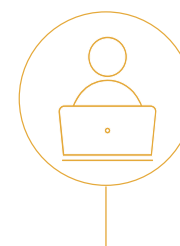
En tant que salarié, le prix de souscription dont vous bénéficiez dans le cadre du plan comporte une réduction de 20 %. C'est ce que l'on appelle la décote.

Le prix de souscription d'une action L'Oréal sera fixé le 3 juin 2022 et sera égal au prix de référence diminué de la décote de 20 %. Le prix de référence est la moyenne des cours d'ouverture de l'action L'Oréal en bourse relevés entre le 6 mai et le 2 juin 2022.

L'Oréal complète votre apport personnel d'un versement pouvant atteindre la valeur de 4 actions. C'est ce que l'on appelle l'abondement.

Les actions offertes au titre de l'abondement vous seront livrées à la fin de la période de blocage, aux alentours du 26 juillet 2027. Ces actions gratuites vous seront livrées sous réserve que vous soyez salarié du Groupe L'Oréal à cette date (sauf exceptions mentionnées dans le « Supplément Local »).

Un abondement pouvant atteindre 4 actions



UN SIMULATEUR
est à votre disposition

www.invest.loreal.com

⁵ Le fonds relais fusionnera avec le FCPE « L'Oréal Employee Share Plan » après autorisation du conseil de surveillance et agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Le FCPE « L'Oréal Employee Share Plan » est investi en actions L'Oréal. En conséquence, il est recommandé aux souscripteurs d'évaluer la nécessité de diversifier leur épargne. Il est impératif de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (« DICI ») du FCPE « L'Oréal Employee Share Plan ».

⁶ Voir le règlement du FCPE.

LA RÈGLE DE L'ABONDEMENT

Si vous achetez en 2022 ⁷ un nombre d'actions égal à	+	Vous recevrez en 2027 au titre de l'abondement versé par L'Oréal ⁸	=	Montant total de l'investissement en 2027
1 action		1 action		2 actions
2 actions		1 action		3 actions
3 actions		2 actions		5 actions
4 actions		2 actions		6 actions
5 actions		2 actions		7 actions
6 actions		2 actions		8 actions
7 actions		3 actions		10 actions
8 actions		3 actions		11 actions
9 actions		3 actions		12 actions
10 actions ⁹		4 actions		14 actions

Le nombre d'actions que vous pouvez acheter est limité à 50 actions (hors cas de sursouscription).


+

=


VOUS ACHETEZ⁵
3 ACTIONS EN 2022

VOUS RECEVEZ⁸ 2 ACTIONS
ABONDÉES PAR L'ORÉAL EN 2027

L'INVESTISSEMENT
TOTAL S'ÉLÈVE À 5 ACTIONS
EN 2027

Dans cette hypothèse, avec un prix de référence de l'action L'Oréal à 350 €, le prix de souscription d'1 action serait de 350 € - la décote de 20 % = 280 € soit un paiement de 840 € pour obtenir 3 actions L'Oréal. Si l'on suppose que le cours de l'action L'Oréal le 26 juillet 2027 est à nouveau de 350 €, la valeur de votre investissement en 2027 serait de 1 750 €.

Votre apport personnel en 2022

3 X 280 € = 840 €

L'Oréal vous offre en 2027

2 X 350 € = 700 €

=

Valeur totale de l'investissement en 2027

(3+2) X 350 € = 1 750 €

LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT ÉVOLUERA EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION L'ORÉAL

SUR CET EXEMPLE, EN ACHETANT 3 ACTIONS :

Vous payez en 2022		Cours de l'action L'Oréal sur le marché le 26 juillet 2027	Valeur de l'investissement total en 2027 ¹⁰
	↘	A diminué de 15 % par rapport au prix de référence, soit 297,5 €	1 487,5 €
840 €	=	Est égal au prix de référence, soit 350 €	1 750 €
	↗	A augmenté de 15 % par rapport au prix de référence, soit 402,5 €	2 012,5 €

⁷ Via le FCPE.

⁸ Sous réserve d'une condition de présence.

⁹ L'abondement maximum est de 4 actions L'Oréal. Pour 10 actions achetées et au-delà, vous recevrez au titre de l'abondement le maximum prévu de 4 actions en 2027.

¹⁰ hors fiscalité et dividendes



I'M IN!

Les droits de vote attachés à vos actions

Les droits de vote attachés à vos actions seront exercés lors de l'Assemblée Générale par le Conseil de surveillance du FCPE « L'Oréal Employee Share Plan » pour votre compte.

Le dividende¹¹ éventuel versé par L'Oréal sera automatiquement réinvesti dans le L'Oréal Employee Share Plan augmentant ainsi la valeur de vos parts. Après deux années de détention des actions au nominatif, le FCPE bénéficiera du dividende majoré de 10 %.

Des facilités de paiement pour financer votre souscription

Les modalités de paiement figurent dans votre supplément local téléchargeable sur www.invest.loreal.com.

Le bénéfice des dividendes éventuels

DES AVANTAGES FINANCIERS

Les frais de tenue de compte sont pris en charge par L'Oréal¹². Les frais de gestion sont à la charge du fonds. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement du fonds.

8 ¹¹ Les dividendes ne sont pas acquis et dépendent des bénéfices du Groupe. Ils sont décidés en Assemblée générale.

¹² Pour l'ensemble des collaborateurs présents et les collaborateurs à la retraite.

PARTICIPER AU PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ, UN INVESTISSEMENT À LONG TERME

Investir en actions L'Oréal est une décision personnelle

Avant de décider d'investir dans ce plan, nous vous invitons à consulter les derniers rapports annuels et semestriels du Groupe L'Oréal.

Ces documents contiennent des informations importantes concernant le Groupe, sa stratégie, sa performance et sa situation financière.

Les informations contenues dans cette brochure vous sont données à titre informatif et ne constituent pas un conseil de nature financière ou un conseil d'investissement de la part de L'Oréal. Votre décision de participer à l'opération est libre et strictement personnelle.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

sur les cas de déblocage
anticipé, veuillez consulter le site
www.amundi-ee.com

À noter

L'action L'Oréal étant cotée en euro à la bourse de Paris, pendant la durée de votre placement, la valeur de votre investissement variera selon les fluctuations du taux de change entre l'euro et votre devise. Ainsi, si l'euro s'apprécie par rapport à votre devise, la valeur des actions exprimée dans votre devise augmentera. Inversement, si l'euro se déprécie par rapport à votre devise, la valeur des actions exprimée dans votre devise diminuera.

Votre investissement est soumis à l'évolution du cours de l'action

Votre investissement suit le cours de l'action L'Oréal à la hausse comme à la baisse. Il comporte donc un risque de perte en capital.

Par conséquent, en fonction du cours de l'action, la valeur de vos avoirs à la sortie pourrait être inférieure à votre apport personnel.

Le Fonds « L'Oréal Employee Share Plan » étant investi en actions L'Oréal, il vous est conseillé d'évaluer le besoin de diversifier votre épargne pour répartir les risques.

Votre investissement est bloqué 5 ans

Votre investissement est bloqué jusqu'au 26 juillet 2027 inclus (sauf cas de déblocage anticipé autorisé. Ceux-ci sont mentionnés dans le document « Supplément Local »).

Les actions offertes au titre de l'abondement vous seront versées à la fin de la période de blocage, aux alentours du 26 juillet 2027, sous réserve que vous soyez salarié du Groupe L'Oréal à cette date (sauf exceptions mentionnées dans le « Supplément Local »).

Au terme des 5 ans de blocage,

- vous pourrez conserver vos avoirs dans le FCPE « L'Oréal Employee Share Plan » aussi longtemps que vous le souhaitez

ou

- demander le remboursement total ou partiel de vos avoirs.



LES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

QUI PEUT SOUSCRIRE ?

- Tous les salariés ayant 24 mois d'ancienneté, consécutifs ou non, dans une société du Groupe L'Oréal adhérente au Plan International d'Actionnariat Salarié, au 22 juin 2022 et étant toujours présents le dernier jour de la période de souscription, à savoir le 22 juin 2022.

QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE SURSOUSCRIPTION ?

Si le total des actions demandées est supérieur au nombre d'actions proposé dans le cadre du plan d'actionnariat salarié, les souscriptions les plus élevées (abondement compris) seront réduites jusqu'à atteindre l'enveloppe de titres dédiée à l'opération.

Cette opération sera préalable à l'attribution définitive et au paiement des actions.

COMBIEN INVESTIR ?

Minimum
1 action L'Oréal

Maximum
50 actions L'Oréal

Dans la limite du plus petit des deux montants suivants :

25 % de votre rémunération annuelle brute versée (ou estimée) par votre employeur en 2022¹¹ (abondement non inclus) ; et

10 % de votre rémunération annuelle versée par votre employeur en 2021 nette de l'impôt sur le revenu, des prélèvements au titre de la prévoyance sociale et de tout autre montant à votre charge, et ce dans le respect de l'Instruction Générale des Opérations de Change en date du 3 janvier 2022 (abondement non inclus).

Ce nombre pourra être réduit en cas de sursouscription.

Au terme de la période de souscription, vos choix seront définitifs et ne pourront pas être modifiés.

COMMENT INVESTIR ?

POUR SOUSCRIRE IL VOUS SUFFIT DE QUELQUES CLICS :

1

CONNECTEZ-VOUS SUR
WWW.INVEST.LOREAL.COM

2

CLIQUEZ SUR LE BOUTON
« SOUSCRIRE »

3

IDENTIFIEZ-VOUS GRÂCE À
VOTRE IDENTIFIANT QUI VOUS A ÉTÉ
ENVOYÉ (PAR E-MAIL OU PAR
COURRIER À VOTRE DOMICILE)

4

REMP LISSEZ L'ÉCRAN
DE SOUSCRIPTION

5

N'OUBLIEZ PAS DE VALIDER
VOTRE SOUSCRIPTION

Un seul ordre de souscription est autorisé par salarié



UN SIMULATEUR
est à votre disposition

www.invest.loreal.com

CALENDRIER DE L'OFFRE



3

FIXATION DU PRIX DE SOUSCRIPTION

Le prix et le taux de change vous sera communiqué sur le site www.invest.loreal.com, par e-mail et par voie d'affichage. Inscrivez-vous dès maintenant dans le module « Alertes e-mail » prévu sur www.invest.loreal.com pour le recevoir par e-mail.

JUIN 2022

(23H59 - UTC+1)

8-22

JUIN 2022

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION

Durant cette période, vous pourrez effectuer votre souscription sur le site www.invest.loreal.com en cliquant sur « Souscrire ».



AUGMENTATION DE CAPITAL ET LIVRAISON DES ACTIONS

Dans les semaines suivant la réalisation de l'opération, vous recevrez une confirmation de votre souscription.

26

JUILLET 2022



DATE DE DISPONIBILITÉ DES AVOIRS (APRÈS UNE PÉRIODE DE BLOCAGE DE 5 ANS)

**À cette date, vous aurez
le choix entre :**

- Demander le remboursement de vos avoirs, ou
- Conserver vos avoirs dans le FCPE « Actions L'Oréal. »

27

JUILLET 2022



IO DICO SÌ!

I'M IN!

ICH BIN DABEI!!

КАЗВАМ ДА!

IK DOE MEE!

HOVO

JÁ ŘIKÁM ANO!

JEG SIGER JA!

YO DIGO SÍ!

MA ÜTLEN JAH!

Je participe !

मुझे इसमें शामिल करें!

SANON KYLLÄ!

REC

Я ГОВОРИЮ «ДА»!

ΛΕΩ ΝΑΙ!

EU DIGO SIM!

I'M IN!

J'

JA SAM ZA!

ייל מיאתמ הן

LIBATKAN SAYA!

Я КАЖУ ТАК!

Je participe !

IO DICO SÌ!

一份!

PI

SAKAU JAM TAIP!

算上我!

A VÁLASZOM IGEN!

SAYA IKUT!

MÓWIĘ TAK!

JAG SÄGER JA!

A TAKK!

ฉันตอบตกลง!

BEN DE VARIM!

IO DICO SÌ!

NASEMA NDIYO!

U SPUN DA!

저도 함께 합니다

私も参加します!

ES SAKU JĀ!

LIBATKAN

L'ORÉAL

WWW.INVEST.LOREAL.COM